

ÉVÊCHÉ

DE QUIMPER

ET DE LÉON



ÉTAT DES ÉCOLES LIBRES

Quimper, le 31 Octobre 1903.

M

Je vous prie de vouloir bien répondre, dans le plus bref délai possible, aux questions suivantes, dont j'ai besoin pour la confection de l'Ordo diocésain.

Paroisse de *Lannilis.*

École libre de Garçons.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de garçons ?

R. *Oui*

2° Par qui est-elle tenue ?

R. *Par les Frères des Ecoles Chrétiennes.*

Et combien a-t-elle de maîtres ?

R. *5.*

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. *Pres de 200. (Ils y en a pas)*

Et combien de pensionnaires ?

R. *50.*

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. *à Monsieur le Curé de Lannilis Immeubles et meubles.*

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. *Les Frères reçoivent la rétribution scolaire des élèves et la pécuniaire des pensionnaires - et M^r le Curé leur donne un supplément de paiement - paye aussi les réparations et les contributions.*

Paroisse de _____

École libre de Filles.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de filles ?

R. _____

2° Par qui est-elle tenue ?

R. _____

Et combien a-t-elle de maîtresses ?

R. _____

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. _____

Et combien de pensionnaires ?

R. _____

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. _____

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. _____

École communale de filles.

5° L'École communale est-elle encore tenue par des Religieuses ?

R. *Oui, par les Filles du St Esprit*

Sinon, à quelle date a eu lieu la laïcisation ?

R. _____

Personnel congréganiste.

6° En dehors des écoles, reste-t-il des Religieuses occupées aux œuvres paroissiales ?

R. *Il y a un ouvrage tenu par deux Religieuses du St Esprit.*

Quel en est le nombre ?

R. *Deux*

A quelle congrégation appartiennent-elles ?

R. *Elles sont filles du St Esprit*

Veuillez bien, M _____, répondre sur cette feuille, et la retourner immédiatement à l'Évêché.

Votre tout dévoué en N.-S.,

† FRANÇOIS-VIRGILE,

Evêque de Quimper & de Léon.

Les sœurs sont avisées qu'elles pourront rester jusqu'à 1905.

F. Olivier cur. de Lannilis.